



DATE DE PUBLICATION : 13 mars 2018

La directrice des Grands Projets Entreprises et Particuliers

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M. Erick LACOURRÈGE, directeur général des Services à l'économie et du Réseau, à M^{me} Martine RIGAULT le 5 mars 2018 ;

Délégation permanente est donnée à M. Pascal VERWAERDE, chef du service des Projets Particuliers, et, en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Jean-Christophe KUENY et à M^{me} Sabine PLED, ses adjoints, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque relatif à l'exercice des activités du service des Projets Particuliers dans la limite de 30 000 euros (HT), à l'exception des nominations aux fonctions d'adjoint du chef du service.

Fait à Paris, le 6 mars 2018

Martine RIGAULT